Ami du Clergé du 5 mai 1949

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Dominicales liturgiques. — XXIV. *Dimanche dans l'octave de l'Ascension :* Sel de la terre, lumière du monde, 137.

L'Année avec Notre-Dame. — 2° Programme d'action : II. La restauration de la famille, 138.

Mois de Marie. — III. La dévotion à la Sainte Vierge et les jeunes gens, 140.

Plans d'instructions sur le Credo. — XXXVI. La rémission des péchés, 142.

Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — LXI. Deuxième période mérovingienne (638-752), 144.

DOMINICALES LITURGIQUES

XXIX

Dimanche dans l'octave de l'Ascension

SEL DE LA TERRE, LUMIÈRE DU MONDE

Mes frères,

La liturgie de ce dimanche tout illuminé de la « glorieuse Ascension dans les cieux » de notre Sauveur, que nous commémorons à chaque sacrifice en même temps que « sa bienheureuse Passion et sa Résurrection » est une conversation toute d'amour entre celui qui est parti et ceux qui restent, un dialogue qui pourrait servir de modèle à notre prière qui, selon sainte Thérèse, doit être « un entretien cœur à cœur de l'âme avec Celui dont elle se sent aimée ».

Il s'en est allé pour prendre possession de la gloire qu'il a méritée, s'asseoir à la droite du Père et nous préparer une place en son ciel. Mais son Cœur reste proche du nôtre. Sur le chemin du ciel, il demeure notre guide, notre chemin et en même temps notre but. Ecoutons-le, ainsi que nous l'avons fait depuis plusieurs semaines, nous dire ce qu'il attend de nous :

1° que, par la prière, nous appelions sa grâce ;

2° que notre vie chrétienne soit contagieuse, par sa vigueur, son énergie.

I. — *Puiser la grâce aux sources*

Le cierge pascal est éteint. Le Rédempteur a achevé sa course visible sur la terre ; il rend gloire à son Père au nom de tout le genre humain. « La sainte liturgie est le culte public que notre Rédempteur, Tête de l'Eglise, rend au Père céleste, et que la société des fidèles rend à son Fondateur et par lui au Père éternel ; en résumé, elle est le culte public total du Corps mystique de Jésus-Christ », déclare Pie XII *(Mediator Dei), Per Ipsum et cum Ipso et in Ipso.* Ainsi gloire est rendue au Père tout-puissant, en l'unité du Saint-Esprit qui est Amour.

1° « Mon cœur vous dit : Je cherche votre face : oui c'est votre face, ô Seigneur, que je rechercherai. Ne la détournez pas de moi.. votre face » *(Introït).*

Tête à tête avec Dieu ? ou cœur à cœur ? Les deux sans aucun doute. Car selon S. Paul, le bonheur du ciel est de voir Dieu face à face : « Maintenant nous voyons (Dieu) à l'aide d'un miroir et de manière floue, alors ce sera le face à face ; maintenant ma connaissance est partielle, alors je scruterai Dieu comme je le suis (de lui) ; maintenant nous sommes au régime de trois belles réalités : la foi, l'espérance, la charité ; celle-ci pourtant l'emporte sur celles-là », puisqu'elle doit subsister alors que la foi aura cédé la place à la vision et l'espérance à la possession de Dieu (I Cor., XIII, 12-13).

« Ce visage de Jésus pouvait dès la première entrevue attirer à lui ceux qui le voyaient, nous dit S. Jérôme, car l'éclat et la majesté de la divinité s'y reflétaient. » Au Thabor, il resplendit comme le soleil. A Gethsémani, il se couvrit d'une sueur de sang. Au ciel, il illumine, il béatifie les anges et les saints. A le contempler, nos âmes exulteront de joie pendant l'éternité. « C'est par lui que les saints obtiendront la transformation qui leur est promise, transformation qui peut se concevoir même pour cette vie présente, puisque, à force de contempler la gloire de Dieu, nous nous transfigurons en l'image du Créateur, passant comme d'un état glorieux à un état plus glorieux encore » (S. Jérôme).

Qu'il en soit ainsi de chacun de nous, « par une volonté toujours dévouée, par un cœur sincère au service de la majesté de Dieu » *(Collecte),* jusqu'à ce que, les ombres s'étant évanouies, nous puissions redire notre amour à Jésus « dans un face à face éternel ».

La Face rayonnante de Jésus se reflète, ainsi qu'en un miroir, dans le visage des saints qui perpétuellement le contemplent. « J'ai vu Dieu dans un homme », disait Lacordaire du Curé d'Ars pour qui « dans l'âme unie à Dieu c'est toujours le printemps ».

Et Jésus redit à ses « petits enfants » : Je ne vous laisse pas orphelins ; je m'en vais, mais je reviens vers vous et votre cœur sera dans la joie.

2° Cette présence divine sur terre n'exclut pas la souffrance. « On vous chassera des synagogues ; on vous fera mourir » ...à petit feu, sinon d'un seul coup. Mais les disciples de Jésus voient dans la croix une preuve d'un singulier amour. « Un jour que j'étais en oraison devant le crucifix, il me dit : Frère Jean, demande-moi ce que tu désires. Et je lui dis : Seigneur, souffrir pour vous, être déprécié et compté pour rien » (S. Jean de la Croix).

Cheminant un jour avec un de ses fils, le saint lui dit : « Si des ennemis venaient à nous maltraiter, nous blesser, comment le supporterais-tu ? — Avec patience, grâce à N.-S. — Tu n'as donc pas un grand désir de souffrir le martyre pour J.-C. ? Nous devrions les persuader de nous maltraiter davantage pour le Christ... ». La joie parfaite de S. François ! Le « *Gaudeo in pas ionibus* » de S. Paul !

3° Une grande œuvre nous incombe, à tous. Celle du Sauveur à continuer. Faire passer ce monde incrédule du péché à la lumière, du péché à la grâce, afin que, suivant la prière liturgique, un peuple nombreux en quantité et en qualité soit acquis au Seigneur, « *et numero et merito frequens populus acquiratur* ».

Faire descendre la grâce, œuvre aussi impossible à l'homme seul que de faire briller le soleil pendant la nuit. Il s'agit, en effet, rappelons-le, d'une nouvelle naissance, par le Baptême, ou d'un renouvellement de

vie divine, par la Pénitence. Précisons que Dieu demeure substantiellement en toutes les âmes, fût-ce l'âme du plus grand pécheur du monde, en ce sens qu'il leur conserve l'être et le principe de leurs activités naturelles.

Mais l'être surnaturel, la vie divine, ne se communique que par amour et par grâce. Toutes les âmes ne sont pas en grâce, et celles qui y sont n'y sont pas en égal degré, parce que les unes ont un moindre, les autres un plus haut degré d'amour. Il suit de là que l'âme à laquelle Dieu se donne davantage est la plus riche d'amour, celle dont la volonté est la plus conforme à la volonté de Dieu. Et celle dont la volonté est entièrement conforme, entièrement semblable à la volonté de Dieu, est totalement unie à Dieu et surnaturellement transformée en lui. En d'autres termes, dès que l'âme s'unit à Dieu, en travaillant à se dépouiller pour Dieu de tout ce qui n'est pas Dieu, aussitôt elle reçoit l'illumination et l'action de la grâce. C'est ainsi que se forment, par la grâce, les âmes de qualité, les militants, les apôtres, les saints.

4° Les apôtres, après l'Ascension, revinrent à Jérusalem et montèrent dans le cénacle, où ils se tenaient d'ordinaire. Tous, dans un même esprit, *persévéraient dans la prière,* avec quelques femmes et Marie, mère de Jésus, et ses frères.

Ils méditaient ensemble la béatifiante promesse : « Lorsque le Consolateur, l'Esprit de Vérité, sera venu, il rendra témoignage de moi ; et vous aussi vous rendrez témoignage de moi. »

Pendant ces neuf jours de l'Ascension à la Pentecôte, persévérez de même dans une prière fervente, avec Marie, mère de Jésus, dont le crédit est si puissant sur le Cœur de Dieu.

« Seigneur mon Dieu, tu n'es pas éloigné de qui ne s'éloigne de toi. Comment peut-on dire que tu t'absentes, toi ? » (S. Jean de la Croix).

C'est nous qui nous écartons, qui nous éloignons de lui, incapables d'une prière réfléchie, silencieuse, prolongée... Et nous nous plaignons de notre sécheresse, de notre indigence ! Mais, puisons hardiment, joyeusement, aux sources du Sauveur ! Et nous serons, avec lui, les sauveurs du monde.

II. — *Donner l'exemple d'une vie vigoureuse*

C'est la demande exprimée dans la *Secrète.* « Donnez-nous, Seigneur, la vigueur de la grâce céleste. » C'est le fruit immédiat de l'Ascension de Jésus : *ut nos divinitatis suæ tribueret esse participes.* Participant à la vie de Dieu, régénérés par sa grâce comme par une transfusion de sang surnaturel, vous irez par le monde lui donner ce dont il a le plus besoin : le sel et la lumière. Ainsi la Bonne Nouvelle se diffusera et vous ferez resplendir le vrai visage du Christ.

« Vous êtes le sel de la terre... Vous êtes la lumière du monde... », disait Jésus (Mat., v, 13, 16), résumant en ces formules lapidaires l'enseignement des huit Béatitudes. S. Jean Chrysostome donne de la parole évangélique ce commentaire aussi actuel aujourd'hui qu'en son temps :

« En disant : Vous êtes le sel de la terre, le Maître enseigne que toute la nature humaine a subi une déviation, une corruption du fait du péché ; c'est pourquoi il exige des siens les vertus nécessaires et utiles pour travailler au salut de tous. Car celui qui est doux et humble, miséricordieux et juste ne l'est pas pour lui-même seulement, mais pour déverser sur les autres ces riches fontaines de grâces. Celui qui est pur de cœur et pacifique et souffre persécution pour la vérité a une vie ordonnée au bien commun. Ne pensez donc pas à être envoyés à des luttes sans importance. Vous êtes le sel de la terre... »

Le sel, le sel de la sagesse... qui fait goûter les choses de Dieu est un don, le premier, du St-Esprit. La lumière ou l'intelligence des choses divines est le second.

Renouvelez, en ces jours de grâces, en vos âmes, par des désirs ardents l'effusion de l'Esprit qui fait les forts, les soldats de Jésus-Christ.

« O Dieu qui avez donné le Saint-Esprit à vos apôtres et avez voulu le donner aux fidèles par eux et par leurs successeurs, accordez-nous que le Saint-Esprit descendant dans les cœurs de ceux qui ont reçu l'onction du Saint-Chrême et le signe de la Croix, fasse d'eux par sa présence le digne temple de sa gloire... »

* *

Père, dit Jésus, ceux que vous m'avez donnés, je ne vous demande pas de les retirer du monde. Ils ont leur mission à remplir. Il faut qu'ils fassent goûter Dieu aux cœurs humains, sel de la terre. Il faut qu'ils donnent l'intelligence de Dieu, lumière du monde. Mais je vous demande de les garder du mal. *Amen.*

L'ANNEE AVEC NOTRE-DAME

II

LA RESTAURATION DE LA FAMILLE

Deuxième article du programme d'action : la restauration de la famille.

S'il y a crise de la conscience individuelle, il y a crise aussi de la famille française. Et ici encore, le mal n'est pas localisé chez nous ; il est de tous ou de presque tous les pays. Dernièrement encore, à l'occasion du Congrès eucharistique de Cali (Colombie), le S. S. Pie XII, dans son message aux congressistes, donnait ce grave avertissement : « Peu de nécessités sont aussi urgentes aujourd'hui que l'obligation de renforcer la famille chrétienne. La famille constitue l'arc fondamental sur lequel s'appuie l'édifice de la création. Si l'on veut sauver l'existence même de l'humanité et faire en sorte que le fruit de la Rédemption ne périsse en elle, il faut purifier cette source naturelle de la vie. »

Mais il convient de balayer d'abord devant sa porte. Nous nous en tiendrons à la crise de la famille française. Nous sommes suffisamment alertés par la voix de nos évêques et assez informés par la condition des foyers au milieu desquels nous vivons, pour comprendre qu'il y a urgence d'agir.

Ici encore, nous serrerons de près les paroles de nos cardinaux et archevêques, et nous dirons successivement : ce qui subsiste, — ce qui menace ruine, — ce qui nous sauvera.

Que nous y aide Celle qu'on a si justement nommée Notre-Dame du foyer !

I. — *Ce qui subsiste*

La croisade pour la défense de la famille ne date pas d'aujourd'hui et elle a porté des fruits. « Nous

sommes fiers de nos mouvements familiaux, écrivent nos évêques, et il subsiste encore en France de vraies familles chrétiennes ; elles sont parmi les plus beaux joyaux de nos diocèses ». Juste et nécessaire préliminaire.

Il est bien certain que les multiples mouvements familiaux ont remporté plus d'une bataille.

Si incomplète et si imparfaite soit-elle, il existe aujourd'hui une politique familiale. La courbe de la natalité qui s'effondrait depuis des années, remonte. Il y a des mots qui datent : celui de Taine, constatant nos fléchissements démographiques : « j'ausculte les cavernes d'un poitrinaire » ; et même celui du premier Roosevelt : « cette belle nation se suicide ». Des mots et aussi des livres, ce qui doit appeler une mise au point. Dernièrement, dans une retraite pour des fiancés, on lisait au réfectoire un livre sur la famille. L'auteur s'étendait en interminables et douloureuses considérations sur la dénatalité. Le jeune lecteur s'arrêta et on vit qu'il cherchait sur la couverture la date de la publication.

Et ce n'est pas uniquement sur le terrain matériel, par les allocations familiales et autres initiatives du même ordre, que ces mouvements ont changé le climat politique et arrêté la crise de la natalité. Il y a progrès aussi sur le plan moral. Si la cause de la liberté d'enseignement n'est pas encore gagnée, un décret dont on a beaucoup parlé lui est venu en aide et l'a aiguillé sur la bonne voie, celle de la liberté familiale. Pareillement, il n'y a pas si longtemps les représentants de l'enseignement privé étaient admis à dire leur mot dans les conseils sur l'enfance. Et on pourrait faire d'autres heureuses constatations.

Surtout, ne jugeons pas uniformément toutes les régions de France. Certaines contrées, profondément chrétiennes, et plus spécialement dans la population rurale, offrent encore nombreux des spécimens de familles exemplaires, modèles de fidélité, de fécondité, d'esprit chrétien. Il n'y a guère malheureusement, comme grand quotidien national, que *la Croix*, à nous donner sur sa page familiale les photos de ces belles familles sur laquelle se détachent souvent la soutane du prêtre ou du Frère enseignant et la cornette de la religieuse ; les autres journaux ne trouvent de place que pour la vedette de la politique, du cinéma ou du sport..., voire du crime.

Ces conquêtes des mouvements familiaux et la persistance de ces belles familles chrétiennes sont « un sujet de fierté » ; et ils sont aussi un motif d'espoir et d'action, quand tant de voix pessimistes annoncent la fin de la France.

II. — *Ce qui menace ruine*

Pourtant à côté de ces raisons d'espérer, existent de trop évidents sujets d'inquiétude. Comme s'expriment nos évêques : « ...Comment ne pas constater par contre, trop souvent un fléchissement grave des vertus familiales et l'ébranlement même de la famille comme société naturelle et institution, cellule vitale de la société ? » Ces paroles semblent bien souligner deux des principales causes du déclin de la famille : l'amoindrissement de l'esprit familial et le divorce, deux causes qui se tiennent, et qui toutes deux ont leur origine commune dans l'égoïsme, ainsi que le note très justement Mgr Théas, l'évêque de Lourdes, dans sa dernière lettre pastorale (1949).

L'amoindrissement de l'esprit familial tient à un manque d'intimité, à laquelle a succédé une simple camaraderie des époux entre eux et des enfants aux parents. On se retrouve sous le même toit et à la même table, mais chacun vit sa vie de son côté. Au lieu de cette atmosphère chaude d'affection où les époux étaient uniquement l'un à l'autre, où leur âme passait dans celle des enfants, où se tissaient les traditions familiales, chacun s'échappe à son travail, à ses amusements, à ses relations.

Et le caractère le plus pernicieux de cette nouvelle mentalité au foyer, c'est peut-être la démission de toute autorité dans l'éducation des enfants. Le temps n'est plus où S. Paul devait écrire à ces parents comme aux Colossiens : « Pères ne soyez pas trop sévères avec vos enfants de peur de tuer en eux l'esprit d'initiative » (III, 21). Par crainte de n'être pas à la page, de paraître « vieux jeu », de s'entendre traiter de « fossiles », on permet à cette jeunesse fringante sorties, libertés, fréquentations qui ne vont pas sans incidents et souvent sans accidents.

Cet amoindrissement de l'esprit familial a lui-même pour cause le divorce ou la psychose du divorce. Depuis plus d'un demi-siècle, depuis la loi Naquet (27-7-84) qui a inscrit le divorce dans la législation, depuis les lois successives qui l'ont encore aggravée, l'indissolubilité du mariage n'a cessé de se relâcher et de s'altérer. Un ministre français n'est-il pas allé jusqu'à dire que le contrat de mariage n'est qu'un contrat de louage ? Puisque les tribunaux prononcent le divorce avec une déplorable facilité, puisque tout le monde l'accepte, puisqu'il est entré dans les mœurs, comment regarder le mariage et la famille autrement que comme une situation provisoire qui peut du jour au lendemain faire place à une autre et par conséquent quels liens peuvent unir les époux entre eux et les parents et les enfants, sinon ceux de cette camaraderie de situation qui a remplacé l'esprit de famille ?

III. — *Ce qui nous sauvera*

Alors, comprenez-vous que nos évêques vous demandent « de vous rassembler autour de Marie notre Mère, pour qu'elle développe dans les foyers, comme à Nazareth, l'esprit de famille et les grandes vertus qui sont les gages de prospérité, de fécondité, de bonheur ? »

Il arrive que d'aucuns s'étonnent que l'Evangile, si riche d'enseignements sur la morale individuelle, ne fasse qu'une bien petite place à la morale familiale. C'est vraiment oublier ces pages de S. Mathieu (XIX) et de S. Marc (X) — et les explications qu'en ont donné les apôtres, en particulier S. Paul (Eph., V, 22-23) — où Notre-Seigneur, comme disait Bossuet « après avoir ramené les choses à la première institution, a voulu désormais que la plus sainte alliance du genre humain fut aussi la plus durable et la plus ferme, et que le nœud conjugal fut indissoluble, tant par la première force de la joie donnée que par l'obligation naturelle d'élever les enfants communs, gages précieux d'une éternelle correspondance » *(Sermon sur la divinité de J.-C.*, 8 déc. 1669). On a écrit des livres sur la famille suivant l'Ecriture Sainte.

En tout cas, ce que l'on trouve dans l'Evangile, c'est la leçon de chose, le type de la famille selon Dieu, l'exemple toujours plus entraînant que la parole : la Sainte Famille. En instituant une fête en son honneur, l'Eglise voulait l'honorer, mais aussi

attirer sur elle l'attention de la famille chrétienne. Si nous l'avons oublié, nos évêques nous le rappellent.

Voici bien la famille selon Dieu où règne l'amour qui est le don de soi : ne le sent-on pas à la façon dont Marie parle de Joseph : « Votre père et moi nous vous cherchions tout désolés », et à la façon dont Joseph agit envers son épouse qui va devenir mère, avant qu'il ait été informé du mystère de l'Incarnation.

Voici bien la famille selon Dieu où règne la hiérarchie décrite par S. Paul (Eph., v, 22, 33) : S. Joseph est un saint, un très grand saint, sans doute le plus grand après la Ste Vierge, mais n'atteint pas à l'infini de la sainteté de Jésus et presque à l'infini de la sainteté de la Vierge : et pourtant à lui appartient le commandement, parce qu'il est le chef.

Voici bien la famille selon Dieu où chacun se conforme avec amour à cette économie providentielle. Marie, l'épouse, obéit : on ne voit pas qu'elle discute les décisions de Joseph pour l'exil en Egypte, le retour en Judée, l'établissement à Nazareth, alors qu'il s'agit de son enfant à elle et qu'avant le mariage elle était seule informée de ce qui le concernait. Et de Jésus il est écrit, parce qu'autrement nous en aurions peut-être douté, « qu'il leur était soumis ».

* *

Evidemment, pareilles réflexions n'ont de prise que sur les foyers chrétiens : on a l'air de prêcher des convertis.

Mais n'est-ce pas à ces foyers chrétiens que s'adresse l'appel de nos évêques ? N'ont-ils pas à se maintenir, à se défendre, à s'amender même ? Et n'est-ce pas par eux, par le levain dans la pâte, que nous pouvons espérer la restauration de la famille française, par eux, par leur exemple et par leur action ?

Je faisais allusion tout-à-l'heure à la lettre pastorale si opportune de Mgr Théas sur la famille. Elle se termine par un appel qui a besoin d'être entendu par tous nos foyers chrétiens de France. Car il faut que les familles comme les individus soient soulevés par le souffle d'Action catholique qui passe sur l'Eglise et que cette Action catholique nous donne, dans chaque paroisse, quelques foyers vraiment chrétiens, rayonnant sur les autres.

Qu'est-ce qu'un foyer vraiment chrétien ?

Ce n'est pas simplement le foyer très pratiquant, ni même très pieux.

Ce n'est pas le foyer uni, fécond, élevant très bien les enfants, mais vivant replié sur lui-même.

Le foyer vraiment chrétien s'occupe des autres foyers. Pour l'apostolat familial, l'homme et la femme font très peu s'ils agissent séparément. Unis, travaillant ensemble, avec toute la richesse que leur porte leur complémentarité, ils peuvent faire à deux ce que chacun ne peut réaliser tout seul. « Si nous ne nous aimions pas comme nous nous aimons, nous n'aurions jamais fait ce que nous avons fait », déclarait un foyer qui, depuis deux ou trois ans, avait réellement remué une paroisse.

Alors, ne pensons pas que nous prêchons des convertis.

MOIS DE MARIE

III

La dévotion à la Sainte Vierge et les jeunes gens

De fois à autre, nous lisons sur les journaux catholiques d'heureuses nouvelles.

Un jour, celle-ci : les scouts de Paris ont résolu de célébrer le mois de Marie en repérant et en fleurissant toutes les statues de la Sainte Vierge qui ornent encore la façade de certaines maisons ou l'angle des rues.

Un autre jour, celle-là : comme chaque année les étudiants des grandes écoles feront à pied, pendant les fêtes de la Pentecôte, leur pèlerinage à Notre-Dame de Chartres.

Cette autre encore : le « Fraternel » a conduit à Lourdes des milliers de jeunes gens.

Heureuses nouvelles ! Elle n'est donc pas morte au cœur de nos jeunes, comme on le dit et comme il paraît quelquefois, la dévotion à la Sainte Vierge. Car enfin elle suppose de la délicatesse de cœur, des fatigues, des frais.

Non, elle n'est pas morte. Elle a seulement changé de visage. Et vous en témoignez aujourd'hui, jeunes qui êtes venus apporter l'hommage de votre jeunesse à Notre-Dame pendant ce mois qui lui est traditionnellement consacré.

Pour répondre à votre démarche, je voudrais vous redire une des raisons plus spéciales que j'entrevois pour un jeune homme de mettre la T. S. Vierge en belle place dans les grands amours de sa vie. Je dis : une, car il y en a bien d'autres.

Trois belles figures évangéliques, à commencer par la plus belle des trois, vont nous montrer l'honneur et la grâce pour un jeune homme d'aimer, d'amour insigne, la Sainte Vierge.

I. — *Notre-Seigneur*

Et d'abord la plus belle de toutes.

Car qui donc porte le premier ce nom d' « enfant de Marie », qui semble devenu maintenant l'apanage de la jeune fille, dont certains esprits forts souriaient volontiers, dont il nous arrive parfois a nous-même de faire le synonyme d'une piété émasculée et falote ? Qui ? Mais ai-je besoin de vous le dire : Notre-Seigneur Jésus-Christ ; « *Nonne hic est faber, filius Mariæ ?* » (Marc, VI, 3) cet homme qui parle si bien, c'est pourtant le charpentier, le fils de Marie, disaient les compatriotes de Jésus.

Et ils disaient cela, vous le voyez, un peu sur le ton léger, dédaigneux, comme on ferait aujourd'hui, dans certains milieux, des Enfants de Marie, comme si ce titre ne présageait rien de grand, ni de glorieux, ni d'extraordinaire.

Celui qui le portait au contraire s'en montrait fier.

Sans doute quelques historiens de la Sainte Vierge, quelquefois plus romanciers que véritables historiens, jugent « à bout de nez », comme l'on dit couramment, que dans les dialogues échangés entre Jésus et Marie et que nous rapporte l'Evangile, Notre-Seigneur ne semble pas faire grand cas de cette relation familiale : au recouvrement au Temple : « Ne saviez-vous pas que je dois être aux affaires de mon Père ? » ; et à Cana : « Cela ne vous regarde pas, mon heure n'est pas encore venue » ; et à Cana toujours et sur la croix, ce nom de *femme* donné par Jésus à sa mère ! — Sans entrer dans plus amples explications historiques, di-

sons à ces messieurs, que s'il fallait donner à ces paroles de Jésus le sens et le ton qu'ils y mettent, on ne voit pas bien comment la conduite de Jésus s'accorderait à ses paroles. Le récit du recouvrement au Temple continue par ces mots : « Alors, il descendit avec eux et vint à Nazareth et il leur était soumis » (Luc, II, 51). A Cana bien que son heure ne soit pas venue, mais parce que sa Mère est intervenue, il fait son premier miracle. Sur la croix, ce fils qu'on trouve pour le moins trop peu affectueux a justement au même moment le souci d'assurer un soutien à sa Mère en la personne de S. Jean.

Disons donc que ce Jésus, que ses compatriotes appelaient l'enfant de Marie, était fier de ce titre. Il avait mis et il mettrait toujours sa gloire à dépendre de cette divine Vierge dans tous les mystères de sa vie terrestre : sa conception, sa naissance, sa présentation au temple, sa vie cachée de trente ans, son sacrifice rédempteur (voir : *Vraie dévotion à la Sainte Vierge*, nº 18). Et venue l'heure du triomphe, il n'en rougirait pas comme d'un parent pauvre : il la ferait asseoir à sa droite et l'associerait à sa royauté sur le monde.

II. — *Saint Jean l'Evangéliste*

Et, toujours dans l'Evangile, quand il plairait à Dieu de communiquer officiellement aux hommes ce nom d'enfant de Marie que Notre-Seigneur seul avait porté jusqu'alors, qui donc choisirait-il pour le recevoir en qualité de représentant de toute l'humanité ? Encore un homme, un jeune homme, l'apôtre Jean. C'est lui qui entend tomber de la bouche de N.-S., qui le dégne à Marie, ce testament à jamais mémorable : « *Mulier, ecce filius tuus*. Voici votre fils. »

Auprès de la croix d'où descend cette parole, il y a les saintes femmes qui ont montré sur le chemin du Golgotha tant de compatissante pitié pour Jésus ; il y a Marie-Madeleine, dont le nom représente tout l'amour et toute la miséricorde de N.-S. et à qui il a promis l'immortalité ; il y a le criminel repentant, le bon larron, prémices de la Rédemption du Christ. Et pourtant, ce ne sont ni ces femmes si dévouées, ni cette jeune fille qui l'a beaucoup aimé, ni cet homme premier trophée de sa victoire, qui reçoivent pour la première fois et de sa bouche même ce nom d'enfant de Marie. Entre tous ceux qu'il pouvait choisir à cette minute, N.-S. arrête ses préférences sur un jeune homme, sur son disciple Jean. Et dans la piété des fidèles de certaines contrées, de la Bretagne par exemple, les deux noms sont désormais inséparables : les Jean sont des Jean-Marie.

Et certes, celui-ci a fait honneur à son titre d'enfant de Marie. Il n'est pas chez lui le synonyme d'une piété sans profondeur, sans énergie, sans dynamisme. C'est une récompense, un privilège, une grâce, une grâce pour son esprit, pour sa volonté, pour son cœur.

Aucun autre apôtre ou évangéliste n'a eu comme lui ce regard d'aigle pour voir en son Maître, à travers le Fils de l'homme, le Fils de Dieu. Il est l'évangéliste de la divinité de Jésus.

Aucun autre apôtre, malgré les airs langoureux que lui donne certaine imagerie, n'a eu l'âme virile de ce *fils du tonnerre* qui appelait la foudre du ciel sur l'inhospitalière Samarie, qui ne quitta pas son Maître d'un pas pendant la passion alors que tous les autres avaient fui, qui tonna dans son Apocalypse avec une telle force contre les hérétiques de son temps.

Aucun autre apôtre qui unisse à tant de pure foi et de force de caractère, une tendresse pareille à celle du disciple que Jésus aimait et qui reposa sa tête sur la poitrine de son Maître comme un enfant blotti sur le sein de sa mère. On a pu le nommer l'Evangéliste du Sacré-Cœur. Il est le chantre de l'amour divin et le prédicateur, *opportune, importune*, jusqu'à donner à penser à un radotage de vieillard, de la charité fraternelle : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. »

III. — *Saint Jean-Baptiste*

Il est dans l'Evangile un autre Jean qui ne porte pas le nom d'enfant de Marie, mais qui aurait bien mérité de le recevoir : S. Jean-Baptiste le Précurseur. Plus qu'un autre, il est bien son fils spirituel.

Il lui doit, à un titre tout spécial et d'une manière miraculeuse, sa grâce sanctifiante initiale. Tous nous sommes redevables à la T. S. Vierge, Médiatrice de toutes les grâces, de la grâce de notre baptême, grâce insigne entre toutes. Mais pour Jean-Baptiste cette médiation est visible, elle est affirmée par l'Evangile, on peut la dire physique ; Marie est l'instrument et le ministre de la sanctification miraculeuse du Précurseur avant sa naissance : dès qu'Elisabeth eut entendu la salutation de Marie, l'enfant tressaillit dans son sein (Luc, I, 41).

Il lui doit cette formation première que l'enfant reçoit, dès le sein de sa mère, du milieu spirituel dans lequel vit cette mère. La mère, consciente de cette influence, ne permet plus rien dans sa vie qui ne soit digne de l'enfant qu'elle porte, elle s'entoure de tout ce qui est beau et noble, elle sait que tout cela laissera son empreinte sur son fils. Et pendant trois mois, à Aïn-Karim, Elisabeth vit dans une intimité avec Marie dont on peut deviner la note toute surnaturelle, maintenant qu'elle sait que sa parente porte le Messie à venir. S. Ambroise peut bien écrire que la grâce coulait, comme dans une mystérieuse onction, sur le futur athlète du Christ, auquel étaient réservés de si rudes combats (*P. L.*, XV, 1562).

Il lui doit aussi vraisemblablement pour une part les bienfaits de son éducation. Les peintres ne romancent pas l'Evangile qui nous montrent Jean-Baptiste jouant avec l'Enfant-Jésus. Les deux familles étaient trop unies par le sang, par l'intimité, surtout par la même révélation du mystère de l'Incarnation pour ne pas aimer à se revoir, à se réunir, à s'entretenir ensemble des grâces de Dieu sur elles et sur leur peuple.

Et ce Jean-Baptiste, fils de Marie, fait-il pour cela figure d'efféminé ? — Ecoutez Notre-Seigneur vous répondre : « Qu'êtes-vous allés voir au désert ? Un roseau agité par le vent ? Qu'êtes-vous donc allés voir ? Un homme vêtu d'habits somptueux ? Mais ceux qui portent des habits somptueux se trouvent dans les maisons des rois. Mais qu'êtes-vous allés voir ? Un prophète ? Oui, vous dis-je, et plus qu'un prophète. Car c'est celui dont il est écrit : Voici que j'envoie mon messager devant vous, pour vous précéder et vous préparer la voie. En vérité, je vous le dis, parmi les enfants des femmes, il n'en a point paru de plus grand que Jean-Baptiste ; toutefois le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui. Depuis les jours de Jean-Baptiste jusqu'à présent, le royaume des cieux est emporté de force et les violents s'en emparent. Car tous les prophètes et la Loi ont prophétisé jusqu'à Jean. Et si vous voulez le comprendre, lui-même est Elie qui doit venir » (Mat., XI, 7-14).

* *

Chers jeunes gens, j'aurais pu vous apporter bien d'autres raisons d'aimer beaucoup la T. S. Vierge à votre âge : le penchant de votre cœur : dans la famille les préférences du jeune homme vont généralement vers sa mère ; vos besoins de pureté et d'humilité : à l'âge des passions et de la crise d'indépendance, Marie vous purifiera et vous retiendra ; vos aspirations vers l'idéal : la Sainte Vierge n'est-elle pas le chef-d'œuvre de Dieu ? Tout vous convie à cet amour.

J'ai préféré mettre sous vos yeux les exemples de vos aînés, ceux de Jésus et des deux Jean, parce que l'exemple entraîne.

Vous êtes à l'âge des nobles ambitions. Alors, permettez-moi de finir par un mot d'un grand docteur de la Vierge, S. Louis-Marie de Montfort, qui résume toute cette instruction : « C'est dans le sein de Marie, écrit-il dans le *Traité de la Vraie dévotion à la Sainte Vierge*, c'est dans le sein de Marie qui a entouré et engendré un homme parfait et qui a eu la capacité de contenir Celui que tout l'univers ne comprend ni ne contient pas, c'est dans le sein de Marie, dis-je, que les enfants deviennent des vieillards en lumière, en sainteté, en expérience et en sagesse, et qu'on parvient en deux années jusqu'à la plénitude de l'âge de Jésus-Christ » (n° 156).

PLANS D'INSTRUCTIONS SUR LE CREDO

XXXVI

LA RÉMISSION DES PÉCHÉS

A la suite de l'article du *Credo*, concernant l'Eglise et la Communion des Saints, qui n'en est qu'un aspect et une conséquence, il est naturel que la Règle de foi parle de la *rémi sion des péchés*.

Mais disons tout de suite que la rémission des péchés a deux faces, comme une médaille ou une pièce d'or : la rémission des péchés est inséparable de la sanctification de l'âme. C'est en nous donnant la grâce que Dieu efface nos péchés et les fait disparaître de notre âme. Toute la rédemption opérée par Jésus-Christ au Calvaire se trouve réalisée par là-même. Jésus-Christ n'est mort sur la croix que pour nous racheter de nos souillures d'une part, et pour nous faire participer à la vie divine d'autre part.

Nous aurons donc à dire : 1° en quoi consiste le pouvoir de remettre les péchés ? — 2° comment s'opère cette rémission dans l'Eglise et par elle ?

I. — *La rémission des péchés*

Elle fut, dans l'histoire du monde, une nouveauté, par la venue de N.-S. C'est pour cela qu'avant lui les cieux demeuraient fermés et qu'ils ne furent ouverts que par sa glorieuse Ascension.

a) Jésus-Christ se servit d'un éclatant miracle pour attester ce pouvoir si neuf qu'il avait reçu de son Père de remettre les péchés.

Un jour qu'on lui présentait un paralytique, descendu à ses pieds par une ouverture du toit de la maison où il prêchait, il dit tout-à-coup à ce malade : « Tes péchés te sont remis ! » et comme les assistants murmuraient devant cette parole inouïe, il déclara : « Pour que vous sachiez bien que le Fils de l'homme a sur terre le pouvoir de remettre les péchés », s'adressant au paralytique, il lui dit : « Lève-toi, prends ton grabat et rentre dans ta demeure ! » Et le malade obéit (Mat., IX, 6).

b) C'était bien là un pouvoir divin : Dieu seul en effet peut remettre les péchés : « C'est moi, dit Dieu dans le prophète Isaïe, c'est moi qui efface tes fautes, pour l'amour de moi, et je ne me souviendrai plus de tes péchés » (Isaïe, XLIII, 25).

C'est compréhensible : le péché est une dette envers Dieu, parce que c'est une offense faite à la loi de Dieu et qui tire toute sa gravité de la majesté infinie de Dieu qui est, autant qu'il est dans le pécheur, reniée et outragée. Or, c'est au créancier seul qu'il appartient de remettre une dette.

Cette expression de dettes envers Dieu n'est pas une fiction de la simple raison, c'est N.-S. qui l'a introduite dans la plus sacrée des prières : le Notre Père : « *Dimitte nobis debita no tra* » : que nous traduisons : pardonnez-nous nos offenses, mais qui devrait se traduire littéralement : remettez-nous nos dettes !

c) Ce pouvoir divin de remettre les péchés, J.-C. l'a transmis à ses apôtres et par eux à son Eglise.

1° Il le fit d'abord sous forme de promesse : à S. Pierre : « Je te donnerai les clés du royaume des cieux, tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux » (Mat., XVI, 19).

Puis à tous les apôtres, dans les mêmes termes : « Tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans les cieux » (Mat., XVIII, 18).

2° Après sa résurrection, il tient sa promesse et parle avec plus de clarté encore : « Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie », — puis il souffla sur eux, en disant : « Recevez le Saint-Esprit : ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus » (Jo., XX, 21-23).

On remarquera que ces paroles ne comportent aucune limite. Il n'est pas de péché irrémissible. C'est pourquoi quand il est question du péché contre le Saint-Esprit, « qui ne sera remis ni en ce monde ni en l'autre », cela ne veut pas dire qu'il ne pourrait être remis, si l'on s'en repentait et si l'on en demandait pardon et si on le soumettait au pouvoir des clés ou pouvoir de rémission des péchés existant dans l'Eglise de Dieu, — mais cela veut dire que ce péché consiste justement en ce qu'on y est endurci, que l'on ne veut pas s'en repentir, que l'on veut mourir dans ce péché, et que par suite il ne peut être remis ni en ce monde ni en l'autre, car c'est une loi absolue que nul péché ne peut être remis sans la pénitence, sans le désaveu de celui qui l'a commis, sans contrition de sa part : d'où il suit que le péché contre le St-Esprit, le seul qui mérite l'enfer, est l'*impénitence finale*.

3° Non seulement l'Eglise a reçu de son chef le pouvoir merveilleux de remettre les péchés, mais elle a reçu l'ordre d'en user sans limite : S. Pierre ayant demandé à N.-S. combien de fois il fallait pardonner, et croyant faire large mesure en disant : « Sept fois ? » alors que les rabbins les plus indulgents parlaient de « trois fois », Jésus lui répondit : « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois ! »

4° Pour bien inculquer cette doctrine de bonté et de pardon à son Eglise, il employa ses plus belles paraboles : la *drachme perdue*, la *brebis perdue*, et surtout l'*enfant prodigue* (Luc, XV), le *mauvais créancier* (Mat., XVIII, 23-35) : « ainsi vous traitera le Père céleste si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond de son cœur. »

II. — *Comment s'exerce dans l'Eglise le pouvoir de remettre les péchés*

1° C'est toujours au nom de Jésus-Christ seul, et par lui de son Père, que l'Eglise remet les péchés.

2° Ce pouvoir n'est qu'une application des mérites de J.-C. dans son sacrifice de la croix :

« Sachez que vous avez été affranchis de la vaine manière que vous teniez de vos pères, non par des choses périssables, par l'argent ou l'or, mais par un sang précieux, celui de l'Agneau sans défaut et sans tache, le sang du Christ » (I Pet., I, 18-19).

3° L'Eglise a reçu mission de « régénérer » le genre humain, par le sacrement de *baptême*. C'est avant tout par ce sacrement que s'opère la rémission des péchés. C'est une véritable « naissance nouvelle », « naissance par l'Eau et l'Esprit-Saint » a précisé Notre-Seigneur.

Rappelons que le baptême comporte : *a)* une rémission complète de tous les péchés antérieurs — péché originel pour les enfants, originel et actuels pour les adultes — et de toute la peine qui leur était due : peine éternelle et expiation temporelle, — *b)* une véritable naissance nouvelle, c'est-à-dire une *vie surnaturelle*, la vie de *la grâce,* participation à la vie même de Dieu, en ce qu'elle donne radicalement c'est-à-dire en principe, le pouvoir de faire un acte divin : celui de la vision béatifique de Dieu au ciel : un baptisé mourant après son baptême ou sans avoir perdu son innocence baptismale a droit à cette vision ineffable, qui constitue la vie éternelle au ciel.

S. Paul a bien exprimé ce double effet du baptême, en le mettant en rapport avec la liturgie même du baptême par immersion, pratiquée en son temps, et qui se trouve dans le baptême par infusion tel qu'il est pratiqué de nos jours.

« Ne savez-vous pas, dit-il, que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés ? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous aussi nous marchions dans une vie nouvelle » (Rom., VI, 3-4).

Pour cette raison, le baptême est appelé sacrement des morts, c'est-à-dire sacrement de résurrection des morts (spirituels).

4° Mais en dehors du baptême, qui n'est donné qu'une fois et ne peut être réitéré, l'Eglise exerce son « pouvoir des clés » ou « pouvoir de lier et de délier », dans un autre sacrement des morts, qui est appelé encore « seconde planche de salut après le baptême », à savoir le *sacrement de pénitence*.

Ce sacrement n'est qu'une annexe du sacrement de baptême, une concession infiniment touchante de la bonté divine à la faiblesse humaine. Après le baptême, en principe, il ne devrait plus être question de péché, dans la vie chrétienne : tout au plus de ces péchés qu'on appelait « quotidiens » et que nous appelons « véniels ». Mais l'infirmité humaine est si grande que N.-S. n'a pas voulu la laisser sans secours. Après le baptême, les péchés mortels sont remis au moyen de ce *second sacrement des morts,* appelé la *pénitence,* parce qu'il ne peut exister sans la pénitence du pécheur. C'est surtout dans ce sacrement que l'Eglise met en exercice les recommandations de son divin Maître : « pardonner septante fois sept fois » — accueillir l'enfant prodigue avec bonté et transports de joie, — recueillir la brebis perdue, — se réjouir de la drachme retrouvée, etc.

C'est aussi dans ce sacrement que l'Eglise applique son pouvoir de *lier et de délier,* et son pouvoir des clés.

Mais comme il s'agit désormais de péchés personnels et non plus principalement, comme au baptême du péché originel, — comme d'autre part, il s'agit d'une faveur divine, après le grand don qui a été fait au baptême, la rémission des péchés s'exerce dans la pénitence d'une façon à la fois plus onéreuse et plus « médicinale ».

Au baptême, il n'y a pas eu de confession préalable. Dans la pénitence, la confession ou l'aveu des fautes commises est exigé : 1° pour que le pénitent s'humilie de sa faiblesse, — 2° pour que le pouvoir de lier et de délier puisse s'exercer en connaissance de cause, — le prêtre chargé d'absoudre, devant se rendre compte si les conditions du pardon divin sont remplies : contrition sincère, ferme-propos bien arrêté de ne plus pécher, disposition sûre de faire pénitence et de donner satisfaction, confession sincère et complète, — 3° pour permettre au confesseur de donner au pénitent les avis, les directions utiles pour son relèvement et pour la fuite du péché à venir.

En dehors de ce sacrement de pénitence, tous les autres sacrements sont en principe des sacrements des vivants, qui ne doivent être conférés et ne produisent leur plein effet que sur des âmes qui vivent de la grâce. C'est le cas surtout de la Sainte Eucharistie, de l'Ordre, du Mariage. Seule l'Extrême-Onction, qui toutefois, en principe, est précédée de la confession, peut remettre les péchés sans la confession, quand celle-ci est impossible, en raison de l'état du malade, mais à condition que la contrition et le désir au moins implicite de la confession existe dans l'âme du souffrant.

* *

1° Rendons grâces à Dieu du pouvoir merveilleux accordé à son Eglise de « lier et délier », c'est-à-dire « d'ouvrir et fermer le ciel », de donner le « bonheur éternel » et d'avoir mission de l'exercer avec la plus immense indulgence.

2° Rappelons-nous la belle parole du Christ :

« Il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se repent, que pour 99 justes qui n'ont pas besoin du repentir » (Luc, XV, 7).

Cette parole nous montre la sollicitude des saints au ciel pour ce qui se passe au sein de l'Eglise militante. L'unité du Corps mystique s'affirme ainsi avec éclat. Rien de ce qui se passe dans nos ombres n'est sans intérêt dans la lumière céleste !

Mais quel souci ne devons-nous pas avoir de la « conversion des pécheurs » ! Si c'est la joie des bienheureux, qui de nous ne voudra la leur procurer ? Comment refuserions-nous de participer à cette joie nous-mêmes ?

La « conversion des pécheurs » et l'exercice de la « rémission des péchés », dans l'Eglise doit donc être l'un des objets essentiels de nos aspirations et de toutes nos prières.

Enfin, ce sont les pécheurs eux-mêmes qui doivent songer 1° à cette joie qu'il leur appartient de donner à tout le Corps mystique, — 2° aux avantages immenses qu'ils en retireront eux-mêmes, en rentrant dans la vie de ce Corps mystique, dont le péché les a rendus « membres morts », jusqu'à leur pénitence.